

PARTICULIERS, BANQUE PRIVÉE

Vos tarifs au quotidien

Mis à jour au 11 septembre 2025

**Principales conditions
tarifaires**
En vigueur au 1^{er} juillet 2025

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| Liste des services | Prix en euros |
|---|---|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne | GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alertes essentielle: soldé débiteur | 0,80 €/MOIS soit, pour information 9,60 €/AN |
| Tenue de compte | 2 €/MOIS soit, pour information 24 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa Classic ou Mastercard Standard | 49,90 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa Classic ou Mastercard Standard | 49,90 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre carte | 21 €/AN |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS |
| Cotisation à une offre d'assurance pertes ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE PLUS ¹ | 24 €/AN/COMPTE |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet | 4,90 €/VIREMENT GRATUIT |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Commission d'intervention • Par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel | 8 € 8 € 80 € |

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

¹ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance

P.8

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement

P.9

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services

P.15

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents

P.26

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

| | | |
|---|--|-------------|
|  | Découverts et Crédits | P.28 |
| | Découverts | |
| | Crédits à la consommation | |
| | Crédits immobiliers | |
|  | Épargne et Placements financiers | P.31 |
| | Épargne bancaire | |
| | Placements financiers | |
|  | Offres pour les jeunes | P.35 |
|  | Majeurs protégés | P.37 |
|  | Opérations à l'étranger | P.38 |
| | Tenue et suivi de compte | |
| | Flux internationaux | |
| | Autres opérations | |
| | Autres frais associés aux opérations internationales | |
| | Chèque | |
|  | Assurances et Prévoyance | P.39 |
| | Assurance pour vous et vos proches | |
| | Assurance pour vos biens | |
| | Assurance pour vous protéger au quotidien | |
| | Assurance Emprunteur | |
| | Assurance de la Banque au Quotidien | |
|  | Succession | P.41 |
|  | Autres services | P.42 |
| | Protection des particuliers | |
| | Magazines | |
|  | Résoudre un litige | P.47 |

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits et services. Tout l'équipe de votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble des agences et sur notre site Internet www.ca-toulouse31.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

| | |
|---|------------------|
| Ouverture de compte ▲ | GRATUIT |
| Ouverture de compte de campagne électorale | 200 €/ COMPTE |
| Clôture de compte ▲ | GRATUIT |
| Frais de désolidarisation de compte joint ¹ | 45 € |
| Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole | GRATUIT |
| Transformation de compte individuel en compte joint (hors couple ²) | 30 € |
| Mise en place d'une procuration mandataire non client | 30 € |
| Changement d'adresse ▲ | GRATUIT |
| Service d'aide à la mobilité bancaire | GRATUIT |
| Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ | GRATUIT |
| Commission annuelle de suivi rémunérant la gestion administrative de situations particulières Client n'ayant pas procédé à son auto-certification fiscale (malgré courrier de relance adressé et e-courrier) | 20 € |
| Défaut d'actualisation du dossier client Client n'ayant pas fourni les documents et informations permettant de mettre en conformité le dossier client avec les exigences réglementaires (malgré courrier de relance adressé et e-courrier) | 20 € |



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par e-mail, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, le titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA (cedévrier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du soldé du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme ou de l'organisme de dépôt, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a mise en service, notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ainsi que la réalisation des opérations de caisse.

¹ Pour les crédits, cf page 30. Le compte prélevé est le compte désolidarisé.

² Cette tarification n'est pas applicable au couple pacsé, marié ou en concubinage.

□ Les prestations identifiées par ces symboles sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte

| | Papier | e.relevé ¹ |
|--|--|-----------------------|
| Relevé quotidien | 17,40 €/MOIS | 8,70 €/MOIS |
| Relevé mensuel ▲ | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé par quinzaine (2 par mois) | 1,55 €/MOIS | 0,77 €/MOIS |
| Relevé décadaire (3 par mois) | 3,25 €/MOIS | 1,55 €/MOIS |
| Réédition d'un relevé de compte | 8,30 €/RELEVÉ | 8,30 €/RELEVÉ |
| Relevé annuel des frais | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé global des avoirs (épargne/crédit) | 11 €/TRIMESTRE 16,50€/SEMESTRE OU 22 €/ANNÉE | |
| Relevé de frais sur instruments financiers | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé Impôt Fortune Immobilière | 58,90 € | |
| Relevé mensuel en enveloppe par compte | 1,60 € | GRATUIT |

Tenue de compte

| | |
|---|--------------------------|
| Frais de tenue de compte ▲ | 2 €/MOIS soit 24 €/AN |
| Frais de tenue de compte Société Civile Immobilière | 3,10 €/MOIS |
| Frais de gestion de compte inactif ² ▲ | 30 €/AN MAXIMUM |
| Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ | GRATUIT |

Services en agence

| | |
|--|---------------|
| Versement d'espèces ▲ | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) ▲ | GRATUIT |
| Retrait d'espèces de dépannage ³ Dans l'agence teneur de compte (ou une autre agence de la Caisse régionale Toulouse 31) | 8 €/RETRAIT |
| Chaque retrait est plafonné à 1 000 € | |
| Commande de monnaie ⁴ | 5 €/OPÉRATION |
| Mise à disposition d'espèces dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole | 31 € |

| | |
|---|---|
| Frais de location de coffre-fort ⁵ Taille 10, 15, 20, 25, 30 ou 60 cm | A PARTIR DE 166 €/ COFFRE/AN NOUS CONSULTER |
|---|---|

Frais de recherche de document⁶

| | |
|---|-------------------|
| Demande de réédition de document | 16,70 € |
| Demande de réédition multiple ou demande de recherche complexe | Sur devis |
| Frais de photocopie | 1,60 €/PHOTOCOPIE |
| Echelle d'intérêts | 12,80 €/DOCUMENT |

¹Les relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Toulouse 31, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole (carte retrait minute).

⁴ Préparation de commande spécifique, à la demande du client, de pièces et de billets.

⁵ La tarification varie selon la taille et la garantie du contenu, voir conditions en agence.

⁶ Document hors relevé de compte, imprimé fiscal unique et chèque.

Le Change

| Taux de Change (disponible en agence) | Commissions (fixe par transaction) | |
|---|---------------------------------------|------------------------------------|
| | Commission de Cession | Frais Transaction inférieure à 75€ |
| Vente de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 | Cours de vente | - |
| Achat de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 | Cours d'achat | 4,05 € |

Vente de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, en délivrance immédiate (pack devises) : **5,55 € par transaction**.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

| | |
|---|----------------------------------|
| Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Vision Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique | GRATUIT |
| Service de banque à distance par Internet ▲ Crédit Agricole en Ligne Action Services inclus dans Crédit Agricole en Ligne Vision + virements externes SEPA | GRATUIT |
| Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (Crédit Agricole En Ligne Action Bourse) | |
| Invest Store Initial | GRATUIT |
| Invest Store Intégral | |
| • À partir de 12 ordres par an | GRATUIT |
| • Moins de 12 ordres par an | 96 €/AN |
| Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31, rubrique placements financiers | |
| Service d'agrégation de comptes ¹ Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques | GRATUIT |
| Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis : | |
| • Notre site internet www.ca-toulouse31.fr | |
| • Nos applications mobiles | TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS |
| - Ma Banque | |
| - Envoyer de l'argent avec Wero ² | GRATUIT |
| - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin ³ | |
| - Paiement Mobile : Téléchargement de l'application Paiement Mobile et accès gratuits, hors coût de communications selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions nécessaires au fonctionnement du service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet. | |

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail, ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

(souscrit avant le 14 octobre 2013)

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Mini-relevés | 0,33 €/SMS |
| Abonnement temps réel de gestion | 2,29 €/MOIS |
| Alerte temps réel de gestion | 0,33 €/SMS |
| Abonnement achat vente à distance | 2,29 €/MOIS |
| Alerte SMS achat vente à distance | 0,33 €/SMS |

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation d'un numéro de téléphone mobile.

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

(souscrit à partir du 14 octobre 2013)

| | |
|--|---------------|
| Alerte écopage (mensuelle) | 0,35 €/MOIS |
| Alerte temps réel de gestion | 0,80 €/MOIS |
| Alerte achat à distance | 0,80 €/MOIS |
| Alerte solde disponible (hebdomadaire) | 0,35 €/MOIS |
| Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur | 0,80 €/MOIS |
| Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | 0,35 €/MOIS |
| Alerte souplesse du découvert (mensuelle) | 0,35 €/ALERTE |
| Mini-relevés (hebdomadaire) | 0,83 €/ALERTE |

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

| | |
|---|---------|
| Alerte solde débiteur et rejet d'opérations | GRATUIT |
|---|---------|

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE

Débit immédiat Débit différé

| | | |
|--|------------|-------------|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) | | |
| - L'autre carte ▲ | 21 €/AN | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) | | |
| - Mastercard | 44 €/AN | |
| - Mastercard eko | 37,50 €/AN | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) | | |
| - Mastercard Standard*, Visa Classic* | 49,90 €/AN | 49,90 €/AN |
| - Gold Mastercard*, Visa Premier* | 139 €/AN | 139 €/AN |
| - Gold Mastercard à empreinte biométrique | | 159,40 €/AN |
| - World Elite Mastercard*, Visa Infinite* | | 330 €/AN |
| - World Elite Mastercard à empreinte biométrique | | 345 €/AN |

* Existe en version sociétaire

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

| | Paiement comptant à Débit immédiat | Paiement comptant à Débit différé |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Mastercard Cartwin ¹ | 49,90 €/AN | 49,90 €/AN |
| Gold Mastercard Cartwin ¹ | 139 €/AN | 139 €/AN |
| Visa Cartwin ¹ | 49,90 €/AN | Noncommercialisée |
| Visa Premier Cartwin ¹ | 139 €/AN | Noncommercialisée |

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence² ▲ **GRATUIT**

Cartes qui ne sont plus commercialisées

| | |
|--|-------------|
| Visa Cartwin - paiement comptant à Débit différé | 49,90 €/AN |
| Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit différé | 139 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Globe Trotter | 4,15 €/MOIS |
| Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) | 44 €/AN |



Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toutes souscriptions de 2 cartes de paiement hors formule sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte hors formule la moins chère (hors Mastercard Globe Trotter).

Pour toutes souscription d'une formule du quotidien Essentiel, Premium ou Prestige et d'une deuxième carte hors formule sur un même compte, seule la carte hors formule (et non la carte de la formule) pourra bénéficier de l'offre 50% et uniquement si elle est de gamme identique ou inférieure à la carte incluse dans la formule (hors Mastercard Globe Trotter).

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale Toulouse 31

Paiement par carte¹

| | |
|--|----------------------------------|
| Paiement par carte en euro ² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) | GRATUIT |
| Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) | GRATUIT |
| • Frais fixes | GRATUIT |
| • Frais variables | 2,03% D'UMONTANTDEL'OPÉRATION |
| • Frais de conversion monétaire ³ | |
| Autres paiements par carte ⁴ | GRATUIT |
| • Frais fixes | GRATUIT |
| • Frais variables | 2,03 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION |
| • Frais de change éventuels | |

N.B:Lepaiementmobilesanscontactenmagasinbénéficiedesmêmesrificationsqueles paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

| | du Crédit Agricole | d'une autre banque |
|--|--------------------|--|
| L'autre carte | GRATUIT ▲ | 1 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT |
| Mastercard à autorisation systématique | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Maestro | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Mastercard eko | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 26 ^{ÈME} RETRAIT/AN |
| Mastercard Globe Trotter | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| - Mastercard Standard ou Visa Classic | | |
| - Mastercard Cartwin | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| - Visa Cartwin | | |
| - Gold Mastercard | | |
| - Gold Mastercard à empreinte biométrique | | |
| - Visa Premier | | |
| - Gold Mastercard Cartwin | | |
| - Visa Premier Cartwin | | |
| - World Elite Mastercard | | |
| - World Elite Mastercard à empreinte biométrique | | |
| - Visa Infinite | | |

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

| | |
|--|-------------------------------|
| • Frais fixes | GRATUIT |
| • Frais variables | 2,03% D'UMONTANTDEL'OPÉRATION |
| • Frais de conversion monétaire ³ | |

Autres retraits d'espèces par carte⁴

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| • Frais fixes | 2 €/RETRAIT |
| • Frais variables | 2,03% D'UMONTANTDEL'OPÉRATION |
| • Frais de change éventuels | |

¹ Hors frais appliqués par la banque étrangère.

² Ou une devise équivalente: Devises uédoise ou en leuromain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change effectuée aux taux de change appliqués par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Cela peut s'exprimer en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-toulouse31.fr

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

| | |
|---|---|
| Envoi de la carte à l'étranger à la demande du client (frais d'envoi inclus) | 36 € |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client (frais d'envoi inclus) | GRATUIT |
| Réédition de carte en urgence | 14,90 € |
| Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS) | 11 € |
| Remplacement carte avant date échéance (hors opposition) | 9,90 € |
| Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte | |
| - en agence ou via SOS Carte | 11,20 € |
| - sur l'application Ma Banque | GRATUIT |
| Frais d'opposition de la carte par le titulaire | GRATUIT |
| Capture en cas de refus de restitution carte après notification | 63 € |
| Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) | GRATUIT sur les interfaces digitales et agences |

Virements

Virement SEPA¹

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL | Internet | Agence |
|--|----------|---------|
| Frais par virement occasionnel | | |
| • Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale | GRATUIT | GRATUIT |
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale | GRATUIT | GRATUIT |
| • Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | 4,90 € |
| VIREMENT SEPA PERMANENT | Internet | Agence |
| Frais de mise en place d'un virement permanent | GRATUIT | 5,90 € |
| Frais par virement permanent | | |
| • Vers un compte détenu au Crédit Agricole | GRATUIT | GRATUIT |
| • Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | GRATUIT |
| Modification d'un virement permanent | GRATUIT | GRATUIT |
| Emission d'un virement Instantané SEPA | | |
| Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-toulouse31.fr | | |
| Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale | | GRATUIT |

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 46) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. - Principauté de Monaco, Saint-Martin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre. - Royaume-Uni

Emission d'un virement Instantané SEPA (suite)

| Via WERO - Application Ma Banque | |
|---|---------|
| Frais par virement occasionnel | GRATUIT |
| Réception d'un virement SEPA ▲ | GRATUIT |
| Réception d'un virement Instantané SEPA ▲ | GRATUIT |
| Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | 67 € |
| Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | 67 € |

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05%, avec un montant minimum de 15,50 €. Pour tout virement en devise effectué en dehors de l'EEE (Cf. carte page 46), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

| EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL | |
|---|------------------|
| Frais par virement non SEPA occasionnel | |
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale | |
| • Vers un compte d'une autre banque | 26,80 € |
| EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT | |
| Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent | 5,75 €/OPÉRATION |
| Frais par virement non SEPA permanent | |
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale | |
| • Vers un compte d'une autre banque | 26,80 € |
| Réception d'un virement non SEPA ▲ | |
| • Frais par virement | 21 €/VIREMENT |

Émission d'un virement non SEPA (en ligne)

| EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL EN DEVISES EN EUROS | |
|---|---------------|
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale | 15 €/VIREMENT |
| • Vers un compte d'une autre banque | 22 €/VIREMENT |

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

| | |
|--|---------|
| Révocation et opposition de prélèvement SEPA | GRATUIT |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ | GRATUIT |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ | GRATUIT |
| Information premier prélèvement SEPA | GRATUIT |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ | GRATUIT |

Chèques

| | |
|---|------------------|
| Paiement d'un chèque | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) sur le compte ▲ | GRATUIT |
| Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte | J+1 |
| Délivrance d'un chéquier | GRATUIT |
| Chéquier remis en agence | GRATUIT |
| Destruction chéquier non récupéré 2 mois après la réception de l'information de mise à disposition par mail ou SMS selon le mode choisi | 6,50 €/CHEQUIER |
| Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé AR à la demande du client • en pli simple à la demande du client | 7,70 € 1,40 € |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | 16,10 €/CHEQUE |
| Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur | 16,10 €/CHEQUIER |
| Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ ¹ | 18 € |
| Copie de chèque | 16,50 €/CHEQUE |

¹ Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsqu'elles sont limitées. Adéfaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf. page 35.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Remplacement carte avant la date d'échéance (hors opposition)

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) «World Elite Mastercard» ou «Visa Infinite» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

33 €/MOIS
DONT 6,70 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE HORS
REMISE OFFRE
GROUPEE

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹, à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance pertes ou vol de moyens de paiement: SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Mercipourl'info, Santémagazine, DétenteJardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)

33 €/MOIS
DONT 6,70 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE HORS
REMISE OFFRE
GROUPEE

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Remplacement carte avant la date d'échéance (hors opposition)

Service d'alerte par SMS: alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

15 €/MOIS
DONT 6,70 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE
HORS REMISE
OFFRE GROUPEE

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.

² Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre des obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détails à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus) sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

15 €/MOIS
DONT 6,70 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE HORS
REMISE OFFRE
GROUPEE

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus) sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiements par carte en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance par carte ou voldemoyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.

² Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détails à la notice d'assurance).

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants :

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE³ à un distributeur automatique d'un autre établissement.

10,50 €/MOIS
DONT 2 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE HORS
REMISE OFFRE
GROUPEE

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants: paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance pertes ou vol de moyens de paiement: SécuriCOMPTE Plus²

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info: 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,50 €/MOIS
DONT 2 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS D'ASSU-
RANCE HORS REMISE
OFFRE GROUPEE

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.

² Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre des obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détails à la notice d'assurance).

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle mise à disposition et ouverture des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retrait hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2 €/MOIS

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement du titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de rejet d'information préalable pour chèques sans provision non rejeté, frais par service de paiement pour rejet pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que les questions de provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko peuvent appliquer un forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et des frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 €/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 €/chèque

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais applicable par la banque étrangère.

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continuera de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Action

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

1 €/MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèques sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Les comptes Services

| | |
|-------------------------|-------------|
| CSCA BIENVENUE | 6 €/MOIS |
| CSCA TANDEM | 5 €/MOIS |
| CSCA SOUPLE | 8,50 €/MOIS |
| CSCA PRELUDE + | 3 €/MOIS |
| CSCA SERENITE BIENVENUE | 8,50 €/MOIS |
| CSCA SERENITE BIENVENUE | 100 €/AN |
| CSCA INITIAL ANCIEN | 5 €/MOIS |
| CSCA INITIAL ANCIEN | 60 €/AN |
| CSCA INITIAL | 5 €/MOIS |
| CSCA INITIAL | 60 €/AN |
| CSCA SERENITE | 8,50 €/MOIS |
| CSCA SERENITE | 100 €/AN |
| CSCA OPTIMUM | 9,90 €/MOIS |
| CSCA OPTIMUM | 115 €/AN |
| CSCA OPTIMUM SANS OC | 9 €/MOIS |
| CSCA OPTIMUM SANS OC | 100 €/AN |
| CSCA EURO INITIAL | 5 €/MOIS |
| CSCA OPTIMAL | 10 €/MOIS |

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action.

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,70 €/MOIS

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
 - alerteessentielle-miseàdispositionet/ouenvoidesmoyensdepaiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

| | Découvert | Prix |
|--|------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 à 300 € | 1,65 €/MOIS |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) | De 301 € à 800 € | 2,65€/MOIS |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ¹ | De 801 à 1200 € | 3,80 €/MOIS |
| | De 1201 à 2000 € | 4,85 €/MOIS |
| | 2001 € et + | 6,45 €/MOIS |

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit depuis le 01/01/2017

| | Découvert | Prix |
|---|-------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 à 500 € | 2,65 €/MOIS |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souple sur le découvert (mensuelle) | De 501 € à 1000 € | 3,75 €/MOIS |
| | De 1001 à 2000 € | 4,90 €/MOIS |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ² | 2001 € et + | 6,45 €/MOIS |

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus³

SécuriCOMPTE Premium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

3,50 €/MOIS

PREMIUM

5,30 €/MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

³ Votre assurance permet à vous d'être indemnisé en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre compte. Bancaire en non remboursées par votre Caisse régionale au titre des obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détails à la notice d'assurance).

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,70 €/MOIS
PREMIUM
4,60 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

| | |
|--|--------------------------------|
| -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 4,27 € ET 5,29 € |
| -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 5,30 € ET 7,28 € |
| -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 7,29 € ET 9,35 € |
| -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | ÉGAL À 9,36 € ET PLUS |

EN+: Les Options bénéficient automatiquement d'un niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantage Tarifaire Supplémentaire

Pour les 18-25 ans inclus

-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

| | |
|-------------------------|------|
| • Plafond par opération | 8 € |
| • Plafond journalier | 8 € |
| • Plafond mensuel | 80 € |

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique « Budget Protégé »

| | |
|--------------------------------------|------|
| • Plafond par opération ¹ | 4 € |
| • Plafond journalier | 4 € |
| • Plafond mensuel ¹ | 20 € |



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

| | |
|--|---|
| Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) | 20 € |
| Frais par saisie-attribution ou conservatoire | 100 € |
| Frais de mise en place de paiement direct de pension alimentaire | 100 € |
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur | 10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC ² |
| Mesure exécutoire vaine : solde débiteur | 18,60 € |
| Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire | 27,50 €/CHÈQUE |

Incidents de paiement

| | |
|---|-------------|
| Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | 14,70 € |
| En cas d'interdiction bancaire : | |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 15 € |
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 14,60 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ³ | |
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | 30 €/CHÈQUE |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | 50 €/CHÈQUE |

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Dans la limite d'un plafond de 100 euros

³ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

Montant du paiement
20 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 20 €
- Si l'opération ≥ 20 €

Montant de l'opération
20 €

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision
(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification) 20 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 20 €
- Si l'opération ≥ 20 €

Montant de l'opération
20 €

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision
(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification) 20 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 20 €
- Si l'opération ≥ 20 €

Montant de l'opération
20 €

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

| | |
|----------------------|----------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
|----------------------|----------------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |
|--|-------------------------------|

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

| | |
|----------------------|----------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
|----------------------|----------------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |
|--|-------------------------------|

| | |
|--|----------------------------|
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | TAUX DÉCOUVERT NON CONVENU |
|--|----------------------------|

| | |
|---|---------|
| Frais de dossier, de mise en place ou de renouvellement | GRATUIT |
|---|---------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ² | SELON LE MONTANT DU DÉCOUVERT |
|--|-------------------------------|

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

| | |
|----------------------|----------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
|----------------------|----------------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |
|--|-------------------------------|

| | |
|--|----------------------------|
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | TAUX DÉCOUVERT NON CONVENU |
|--|----------------------------|

| | |
|---|---------|
| Frais de dossier, de mise en place ou de renouvellement | GRATUIT |
|---|---------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ² | SELON LE MONTANT DU DÉCOUVERT |
|--|-------------------------------|

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

| | |
|----------------------|----------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
|----------------------|----------------|

| | |
|--|----------------------------|
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | TAUX DÉCOUVERT NON CONVENU |
|--|----------------------------|

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |
|--|-------------------------------|

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 41.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois (suite)

| | |
|--|-----------------------------|
| Frais de dossier, de mise en place ou de renouvellement | GRATUIT |
| Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû | GRATUIT |
| Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ¹ | SELONLEMONTANT DU DÉCOUVERT |

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

| | |
|--|----------------|
| Crédit Renouvelable : Supplétis LetauxdébiteurannueletleTAEG(Tauxannueeffectifglobal)sontindiquéssurl'offredécontratdecrédit. | NOUS CONSULTER |
|--|----------------|

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte déposé pour des paiements soudes retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements soudes retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur¹ de 0,197% à 0,327% par mois, sur le solde restant dû, selon le capital accordé.

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Frais de dossier et de mise en place | GRATUIT |
|--------------------------------------|---------|

Crédits qui ne sont plus commercialisés

| | |
|--|----------------|
| Crédit Renouvelable : OPEN LetauxdébiteurannueletleTauxAnnuelEffectifGlobal(TAEG)sontindiquéssurl'offredécontratdeprêt. | NOUS CONSULTER |
|--|----------------|

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

LetauxdébiteurannueletleTauxAnnuelEffectifGlobal(TAEG)sontindiquéssurl'offredécontratdeprêt.

| | |
|---|--------------------------------|
| Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel | NOUS CONSULTER |
| Gamme Eco-prêt (Eco-PTZ Ma Prime Rénov, Standard, Parcours Accompagné...) | NOUS CONSULTER |
| Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation] | NOUS CONSULTER |
| Prêt Rachat de crédit | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier ² • Montant minimum | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 90€ |
| Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû | GRATUIT |
| Nantissement de produits financiers | NOUS CONSULTER |
| Assurance Emprunteur ¹ | NOUS CONSULTER |

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 41.

² Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

Crédits Immobiliers

| | |
|--|--------------------------------|
| Prêt à Taux Zéro (PTZ) | NOUS CONSULTER |
| GammeEco-prêt(Eco-PTZMaPrimeRénov,Standard,Parcours Accompagné...) | NOUS CONSULTER |
| Prêt à l'accession sociale (PAS) | NOUS CONSULTER |
| Prêt conventionné | NOUS CONSULTER |
| Prêt Épargne Logement | NOUS CONSULTER |
| Facilimmo(prêtàtauxfixeourévisible,amortissable ou in fine) | NOUS CONSULTER |
| Crédit relais | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier ¹ | 1%DU CAPITAL EMPRUNTÉ |
| • Montant minimum | 750 € |
| • Sur le prêt PAS | 500 € MAXIMUM |
| Assurance Emprunteur ² | NOUS CONSULTER |

Autres opérations liées aux crédits

| | |
|---|---------------------------------|
| Attestations diverses liées au prêt | 25 €/DOCUMENT |
| Modification du compte à débiter ³ | 25 € |
| Modification de la date d'échéance | 25 € |
| Modification de la périodicité | 25 € |
| Report d'échéance | 130 € |
| Modification de garantie | 130 €/PROJET⁴ |
| Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) | GRATUIT |
| Réédition de tableau d'amortissement | 25 € |
| Réaménagement de prêt : frais de dossier | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ |
| • Montant minimum | 750 € |
| • Indemnité de réaménagement | NOUS CONSULTER |
| Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016 | 25 € |
| Décomptederemboursementdecréditimmobilier,pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016 | GRATUIT |
| Décomptederemboursementdecréditconsommation | 25 € |
| Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) | 130 € |
| Désolidarisation de prêt | 350 €/PROJET⁴ |
| Transfert de prêt | 350 €/PROJET⁴ |
| Attestation donation | 25 € |
| Frais de recherche de prêts | 61 € |
| Prolongation de court terme | 25 € |

¹Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 41

³ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire ou réalisée en ligne par le client.

⁴ Frais prélevés par projets déjà financés.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

| | |
|---|------------|
| Transfert de compte vers une autre banque (Livret et Assimilés) | GRATUIT |
| Transfert de compte vers une autre banque (PEL/CEL) | 98 € |
| Mandat d'épargne | GRATUIT |
| Mandat d'épargne + ¹ | 1,60€/MOIS |

Épargne disponible

Livret A, Comptes sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codeb is, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri. Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante.

| | |
|-----------------------|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

| | |
|---|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |
| L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ² | |
| Droits d'entrée | NOUS CONSULTER |
| Rémunération | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion | NOUS CONSULTER |

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D.221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

| | |
|---|------------|
| Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres | GRATUIT |
| Transfert de compte-titres vers un autre établissement | |
| • Par compte | 150 € |
| Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement | |
| • Par compte | MAXI 150 € |
| • Par ligne | 15 € |
| Transfert de PERI bancaire vers un autre établissement ³ | |
| • Par compte | MAXI 150 € |



Bon à savoir !

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une partie du plan fondée sur des droits de garde proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'il excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² Contrats souscrits auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.41.

³ Dans la limite de 1% de l'encours du Plan pendant 5 ans, 0% au-delà.

Opérations diverses sur titres (suite)

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique | 15,65 € |
| Ordre annulé, non exécuté | GRATUIT |
| Mise en nominatif administré | 50 € |
| Mise en nominatif pur | 50 € |
| Pôle Bourse | 9,90 €/MOIS |
| Gestion conseillée | NOUS CONSULTER |
| Gestion Conseillée option Titres Vifs | NOUS CONSULTER |
| Mandats de gestion | NOUS CONSULTER |

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET ET PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL pour Compte Titres ordinaire

- 0,70 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne

9 € MINIMUM
GRATUIT

INVEST STORE INITIAL POUR PEA / PEA-PME¹

- 0,50 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INTÉGRAL

POUR COMPTES TITRES

- Ordre ≤ à 1 000,00 €
- Ordre > à 1 000,00 €

0,99 €
0,12 % DU MONTANT DE L'ORDRE

INVEST STORE INTÉGRAL

POUR PEA / PEA-PME¹

- Ordre ≤ à 500,00 €
- Ordre > 500,00 € et ≤ 1 000,00 €
- Ordre > à 1 000,00 €

0,48 % DU MONTANT DE L'ORDRE
0,18 % DU MONTANT DE L'ORDRE
0,12 % DU MONTANT DE L'ORDRE

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

| | |
|----------------------|--------------|
| Frais proportionnels | 0,024 %/JOUR |
|----------------------|--------------|

AUTRES SERVICES

| | |
|--|----------------|
| Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole ² | NOUS CONSULTER |
| Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole ² | NOUS CONSULTER |
| Frais relatifs aux titres non cotés | NOUS CONSULTER |

¹ Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

² Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres de bourse sur bourses étrangères

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET ET PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL pour Compte Titres ordinaire

- 0,70 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne gratuits
- Majoré le cas échéant des frais de courtage étrangers

40 € MINIMUM

INVEST STORE INITIAL pour PEA / PEA-PME

- 0,50 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INTÉGRAL

- 0,50 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne gratuits
- Majoré le cas échéant des frais de courtage étrangers

Droits de garde sur Compte titres / PEA / PEA-PME

PAR AN

| | | |
|--|---|-----------------------|
| Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral | | GRATUIT |
| Compte-Titres | | 26,55 € |
| Frais de tenue de compte | | |
| PERI Titres en gestion libre | | 0,80 % ¹ |
| Frais de tenue de compte | | |
| PERI Titres en gestion pilotée | | EXONÉRÉ |
| Frais de tenue de compte | | |
| PEA / PEA-PME | | 0,40 % ² |
| Frais de tenue de compte | | |
| Compte Titres / PEA / PEA-PME composé exclusivement de parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA | | GRATUIT |
| | Commission proportionnelle au montant du portefeuille | Frais fixes par ligne |
| Partssociales,CCICréditAgricoleToulouse 31, Actions Crédit Agricole SA | - | GRATUIT |
| SICAV, FCP et emprunts du Groupe Crédit Agricole | 0,12 % | 5 € |
| Autres actions françaises, SICAV, FCP et emprunts hors Groupe Crédit Agricole | 0,30 % | 5 € |
| Valeurs étrangères ³ | 1,20 % | 5 € |

Montant maximum : 430,00 € / AN / COMPTE-TITRES/PEA/PEA-PME.

Droits de garde calculés sur la base des encours détenus au 31/12/2025.

¹ 0,80 % de la valeur du plan.

² Limités à 0,4% de la valeur du plan. Majoration possible par ligne ou unité de compte, limitée à 5€ pour les titres cotés, 25 € pour les titres non cotés.

³ Limités à 0,5% du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2% dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2% du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au delà de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Or

Achat ou vente

| | |
|--|--------------------------------|
| • Frais proportionnels 2,50 % | MINIMUM 40 € |
| Conditionnement par sac plombé | 13,75 € |
| Expertise par pièce | 2,50 € |
| • Prix minimum d'expertise | 10 € |
| Réédition bulletin d'essai (pour lingot) | 100 € |
| Taxe forfaitaire sur la vente | 11,50 % |
| Autres demandes | NOUS CONSULTER |

Titre non cotés

Droit de garde

[NOUS CONSULTER](#)



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black

- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
 - retraits d'espèces par carte à distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹ à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹,
 - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹.

GRATUITE

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black

- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
 - retraits d'espèces par carte à distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹ à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹,
 - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹.

12 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde 18,80 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc 20,90 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter 4,15€/MOIS

Carte Mozaïc de retrait 1 €/AN

Paiement et retrait par carte (Hors Mastercard Mozaïc Black et hors offres groupées de services Essentiel et Premium pour les 18-30 ans inclus)

Voir détail des conditions page 11.

¹ Hors frais appliqués par la banque étrangère.

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

| | du Crédit Agricole | d'une autre banque |
|--|--------------------|---|
| Carte Mozaïc de retrait | | |
| Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde | GRATUIT | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Mozaïc Black | | |

Autres cartes=> Cf.tableau p.9 et 10, tableau «cartes de paiement et de retraits»

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Voir détail des conditions page 11.

Offres groupées de service

Cotisation à une offre groupée de service.

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 16, 17, 18. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

| | 18-25 ans (inclus) | 26-30 ans (inclus) |
|-----------------|--------------------|--------------------|
| Offre Essentiel | 3 €/MOIS | 6 €/MOIS |
| Offre Premium | 5 €/MOIS | 9 €/MOIS |

Offre qui n'est plus commercialisée

| | |
|---|-------------|
| Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) | 2,50 €/MOIS |
|---|-------------|

¹ Hors frais appliqués par la banque étrangère.

² Ou une devise équivalente: Devise suédoise ou en euro ou main (conformément au règlement européen n° 924/2009). Hors frais appliqués par la banque étrangère.

Crédits et Découverts

| | |
|---|--------------------------------|
| Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans), | NOUS CONSULTER |
| Prêt étudiant | NOUS CONSULTER |
| Good Loc (caution bancaire de loyers) | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier sur prêt | NOUS CONSULTER |
| Lettred'informationannuellesurlecapitalrestantdû | GRATUIT |
| Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) | GRATUIT |

Épargne et placements financiers

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Livret Tiwi (0-11 ans) | |
| • Ouverture | GRATUIT |
| • Taux brut en vigueur | NOUS CONSULTER |
| Livret Jeune (12-25 ans) | |
| • Ouverture | GRATUIT |
| • Taux brut en vigueur | NOUS CONSULTER |

Assurance

| | |
|---|--------------------------------|
| Assurancesantédesétudiantsàl'étranger18-31ans | NOUS CONSULTER |
|---|--------------------------------|

|  Majeurs protégés | |
|---|------------------|
| Gestion des mesures de protection ¹ | 25 € |
| Attestation annuelle pour les familles | 25 € |
| Relevés au-delà de 2 ans pour un mandataire judiciaire | SUR DEVIS |
| Ajout de RIB par un mandataire judiciaire | 25 €/RIB |

¹ Changement de représentant ou pose de mesure.



Opérations à l'étranger

Tenue et suivi de compte

| | |
|---------------------------|----------|
| Tenue de compte en devise | 7 €/MOIS |
|---------------------------|----------|

Flux internationaux

| | |
|---|------------|
| Virement non SEPA | Cf page 13 |
| Option «our» frais à charge de l'émetteur | 22,50 € |
| Impayé | 45 € |
| Commission de paiement d'un chèque remis à l'étranger | 53,55 € |
| Chèque de banque en devise | 44,10 € |
| Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets | Cf page 11 |

Autres opérations

| | |
|--|----------|
| Ouverture d'un compte à l'étranger | 232,40 € |
| Forfait assistance «réseau international desk» | 115,80 € |

Autres frais associés aux opérations internationales

| | |
|---|--|
| Commission de change (appliquées sur les opérations impliquant un achat ou une vente de devise) | |
|---|--|

| | |
|--|---------------------------------------|
| • Commission de change sur virement émis ou reçu | 0,05 % 15,50 € MINI - 21,90 € MAXI |
| • Commission de change cession ou achat devise | 0,05 % - 15,50 € MINI |
| Frais de port A/R France d'envoi de documents | 16,90 € |
| Frais de port express (Europe et Monde) d'envoi de documents | 32,50 € |
| Répercussion des frais de banque étrangère | SELON BAREME DE LA BANQUE ETRANGERE |
| Avis de sort | 10 € |
| Copie de SWIFT | 10 € |
| Email de confirmation de traitement virement | 10 € |
| Coordonnées incomplètes sur virement | 10 € |
| Retour de fonds | 10 € |
| Modification d'un virement permanent | 10 € |
| Message complémentaire à banque tierce | 10 € |

Chèque

| | |
|---|---------|
| Encaissement d'un chèque étranger (sauf bonne fin) | 49,50 € |
| Encaissement d'un chèque étranger (crédit après encaissement) | 69,80 € |



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

| | |
|---|--------------------------------|
| L'assurance complémentaire santé | NOUS CONSULTER |
| L'assurance des accidents de la vie | NOUS CONSULTER |
| L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré | NOUS CONSULTER |
| L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré | NOUS CONSULTER |
| L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance | NOUS CONSULTER |

Assurance pour vos biens

| | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| L'assurance automobile | NOUS CONSULTER |
| L'assurance multirisque habitation | NOUS CONSULTER |
| L'assurance garantie locative | NOUS CONSULTER |
| L'assurance deux roues | NOUS CONSULTER |
| L'assurance tous mobiles | NOUS CONSULTER |

Assurance pour vous protéger au quotidien

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| La protection juridique | NOUS CONSULTER |
|-------------------------|--------------------------------|

Assurance des Emprunteurs

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Assurance des Emprunteurs | NOUS CONSULTER |
|---------------------------|--------------------------------|

Assurance de la Banque au Quotidien

| | Standard | Premium |
|--|--------------------|--------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹ | 2 €/MOIS/COMPTE | 4,20 €/MOIS/COMPTE |
| SécuriWEB | 1,25 €/MOIS/COMPTE | 2,50 €/MOIS/COMPTE |

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

| Prix | Tranches de découvert |
|--------------------|---|
| 1,35 €/MOIS/COMPTE | <= 300 € |
| 2 €/MOIS/COMPTE | de 301 € à 2 000 € |
| 3 €/MOIS/COMPTE | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

| Prix | Tranches de découvert |
|--------------------|---|
| 1,35 €/MOIS/COMPTE | <= 500 € |
| 2 €/MOIS/COMPTE | de 501 € à 2 000 € |
| 3 €/MOIS/COMPTE | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

Offres qui ne sont plus commercialisées

| | |
|-------------------|----------|
| SécuriVOL | 2 €/MOIS |
| SécuriVOL Plus | 24 €/AN |
| SécuriVOL Secours | 15 €/AN |
| SécuriCOMPTE | 9 €/AN |

¹ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 02 29 51 («<http://www.orias.fr>»).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFCAS A. au capital entièrement libéré de 455 455 225,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages

Le risque Perte d'emploi

PREDICA-S.A. au capital de 10 299 349 35 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.

Les contrats de financement d'obseques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriPROTECTION, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

EUROPASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, siège 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.

Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obseques ».

APRIL - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07008000 (HYPERLINK «<http://www.orias.fr>» www.orias.fr).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par AXERA/Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), CHUBB Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et SOUCIA PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROPASSISTANCE FRANCE, société par action simplifiée au capital de 531 638 4 €, dont le siège est sis 11-17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES A au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

1 % DES AVOIRS AVEC UN MINIMUM DE 100 € ET UN MAXIMUM DE 800 €

Frais de gestion annuels
(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

94 €/AN



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres Services

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS

Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS

NOUS CONSULTER

Magazines² Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Mercipourlinfo, Santémagazine, DétenteJardin, Régal, Maison Créeative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents

48 €/AN

- + Option Papier: le magazine Mercipourlinfo (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Mercipourlinfo (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 €/AN

- + Option Papier: le magazine Mercipourlinfo (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service "Les experts de Mercipourlinfo": 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Mercipourlinfo (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 €/AN

- + Option Papier: le magazine Mercipourlinfo (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias: pour toute question relative aux publications

N° Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Press du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXCURPROTECTION (pour laquelle CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'UNI-MÉDIAS.

Autres Services (suite)

Magazines¹ (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

| | |
|--|------------|
| Santémagazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) | 31,60 €/AN |
| Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) | 22,90 €/AN |
| Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 27,90 €/AN |
| Maison Creative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) | 23,90 €/AN |
| Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 49,80 €/AN |
| Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) | 19,90 €/AN |
| Parents (Abonnement de 6 n°/an (précédé d'un n° offert) | 18,90 €/AN |



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N° Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Pressedu Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'UNI-MÉDIAS.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble des services rendus par la banque disposant sur son agence ou dans un lieu d'accueil du client et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement à un service de alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis un distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement quitte le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qu'il tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qu'il tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste un pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Le service client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse que vous nous avez apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur. Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse Crédit Agricole Toulouse 31 - Qualité et Réclamations, 6/7 place Jeanned'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE Cedex 06, ou au moyen du formulaire en ligne disponible en allant sur notre site Internet : www.ca-toulouse31.fr (hors coût du fournisseur d'accès Internet).

Votre agence ou le service client accusera réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apportera une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si votre litige porte sur un sinistre Pacifica, votre interlocuteur est le gestionnaire de votre sinistre.

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et qu'une réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concerné à l'adresse suivante :

- Pour les contrats assurés par Pacifica (Assurance Dommages auto, habitation, santé et autres), adressez-vous à Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

- Pour les contrats assurés Predica (contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès), adressez-vous à Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

- Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs, toute demande d'information ou réclamation relative à la conclusion ou à l'exécution du contrat peut être faite auprès de votre conseiller bancaire. Si la réponse n'apparaît pas satisfaisante, une réclamation peut être adressée par écrit à Crédit Agricole Assurances ; Service réclamation TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASCQ

• Pour un contrat assuré par CAMCA, adressez-vous à :
CAMCA - Service réclamations, 53 rue La Boétie, 75008 PARIS

• Pour les assurances emprunteurs CNP Assurances, une réclamation peut être adressée par écrit à CNP Assurances, Service réclamations TSA 81566, 4 Place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15 ou par mail à recla.cf@cnp.fr

En dernier recours amiable : le médiateur

Lasaisined'unmédiairerestledernierrecoursamiable.Toutefois,cetteprocédure n'est possible que si aucune action judiciaire n'a été engagée et s'applique sans préjudice de toute autre voie d'action légale.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou

- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quelques soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier, si qu'à votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc le secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

Jusqu'au 31/12/2025 :

- soit sur le site Internet : <https://lemediateur.fbf.fr/> (hors coût du fournisseur d'accès Internet)

- soit par voie postale : Monsieur Le Médiateur auprès de la FBF, CS 151 75422 PARIS Cedex 09

A partir du 01/01/2026 :

- les coordonnées seront disponibles à partir du 01/01/2026 sur le site Internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-toulouse31/particulier/informations/reclamation-mediation.html>

Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire. Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de crédit.

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers -de préférence, par voie électronique :
<https://www.amffrance.org/fr/le-mEDIATEUR-DElAMF/votre-dossier-deMEDIATION/vous-voulezdeposer-une-demande-deMEDIATION>
(hors coût du fournisseur d'accès Internet)



-soit par voie postale : le Médiateur de l'AMF, 17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation des contrats d'assurance relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org (hors coût du fournisseur d'accès internet).

La plateforme européenne. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr> (hors coût du fournisseur d'accès internet)

NOTES

NOTES

EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel gratuits

Faire opposition sur un chèque ou chéquier, signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91 Appel non surtaxé, coût selon opérateur, service disponible 24h/24

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & appel gratuits

SOS carte

09 69 39 92 91 Appel non surtaxé, coût selon opérateur, service disponible 24h/24

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, Faire opposition sur un chèque ou sur votre chéquier.



Document informatif à vocation non-publicitaire. Mars 2025. Édité par La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est situé au 6/7, Place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 776 916 207, Inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 022 951 en qualité de courtier d'assurance, N°IDU (identifiant Unique) : FR234312_01NMNM. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI 3101 2020 000 045 311 délivrée par la CCI de Toulouse, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue de la Boétie 75008 PARIS.

Établissement de crédit de droit français soumis aux articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque et à fournir tous services d'investissement, conformément aux dispositions du code monétaire et financier.

Conformément à l'article L.312-1-1 IV du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que vous êtes réputés avoir accepté les présentes modifications, à défaut de notification de votre part avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, que vous ne l'acceptez pas. Dans ce cas, nous vous précisons également que, si vous refusez la modification proposée, vous avez la possibilité de résilier la convention de compte de dépôt sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.



TOULOUSE 31